

Monsieur José Manuel BARROSO
Commission européenne
Rue de la loi, 200
B-1049 BRUXELLES – Belgique

Recommandée AR

Rully le 27 juin 2008,

Monsieur le Président,

Actuellement souffrant, M. Palussière, le Président de la Coordination Nationale m'a prié de vous transmettre 2 demandes de suppression des quotas géo-démographiques des officines de pharmacie en France :

- celle de la Coordination Nationale,
- celle de l'Association de Défense de la Ruralité.

Au moment même où la France prend la Présidence de la Communauté, il est tout à fait incompréhensible qu'elle ne soit pas exemplaire allant même jusqu'à défier la Commission en laissant s'installer dans l'esprit des français l'idée que les professionnels de santé seraient menacés par des spéculations financières que les directives communautaires favoriseraient.

L'état sanitaire et le système de soins de la France ne sont plus maîtrisés et le système social français est entrain d'imploser : la pauvreté s'installe partout, la maladie gagne du terrain, la sécurité sociale n'a plus les moyens de financer les soins.

Les professionnels de santé qui revendiquent le maintien de la réglementation actuelle qui les favorisent sont minoritaires et s'opposent aux besoins réels des citoyens qui attendent des semaines voire des mois pour obtenir un rendez-vous chez un spécialiste ou font des dizaines de kilomètres pour se soigner ou se procurer des médicaments.

La liberté d'installation pour tout diplômé est devenue une nécessité absolue et elle ne peut venir que de la suppression de tous les quotas géo-démographiques.

Nous vous demandons instamment votre intervention dans ce sens, et, dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma parfaite considération.

La présidente,

V. CASPARY

Recommandée AR

Monsieur Charlie McCREEVY

*Commissaire au marché intérieur
Rue de la loi 200
B-1049 BRUXELLES-Belgique*

Rully le 27 juin 2008,

Monsieur le Commissaire,

Par courrier séparé, nous adressons ce jour à M. BARROSO, président de la Commission, 2 demandes provenant de 2 régions de France éloignées les unes des autres mais partageant les mêmes difficultés face à un Etat défaillant et irresponsable eu égard au non-respect de ses devoirs envers les citoyens français et de ses engagements communautaires.

Nous espérons que vous serez sensible aux arguments que nous développons dans le dossier dont nous vous joignons la copie et qu'enfin vous obtiendrez la suppression de tous les quotas géo-démographiques que nous réclamons instamment.

En vous remerciant de votre aide indispensable, seule susceptible de renforcer la crédibilité de la Commission tant en France que dans l'ensemble des pays de l' Union,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Commissaire, en l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

La présidente,

Véronique CASPARY